

Michelle Bachelet demande au Burundi de respecter l'ONU

@rib News, 25/10/2018 Source AFP La Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a réclamé au Burundi de respecter les Nations unies et ses différents organes, au lendemain d'un rejet virulent par l'ambassadeur burundais d'un récent rapport onusien sur les droits humains dans son pays.

"La déclaration hier de l'ambassadeur burundais Albert Shingiro contre un rapport d'une Commission d'enquête indépendante et internationale établie par le Conseil des droits de l'homme est profondément regrettable dans son ton et sa substance", a affirmé dans un communiqué Michelle Bachelet. "Les menaces de poursuivre en justice les membres de la Commission pour le travail qu'ils ont fait à la demande du Conseil - un organe subsidiaire de l'Assemblée générale - sont inacceptables et doivent être retirés immédiatement", a-t-elle ajouté. "Comme Etat-membre des Nations unies, le Burundi devrait montrer du respect à l'égard de ses institutions et les différentes composantes, lois et mécanismes établis par elles", a insisté Michelle Bachelet. Mercredi, lors d'une intervention devant une commission de l'Assemblée générale de l'ONU chargée des droits de l'Homme, Albert Shingiro avait rejeté un "rapport biaisé, taillé sur mesure et politiquement orienté avec le seul but de déstabiliser (son) pays", en balayant des témoignages à charge sans "aucune crédibilité", selon lui. "C'est un rapport insultant et dénigrant". "Vu le caractère diffamatoire de ce rapport, mon pays se réserve son droit légitime de traduire devant la justice les auteurs pour diffamation et tentative de déstabilisation du Burundi. La responsabilité pénale est individuelle", avait-il précisé. "Plus de trois ans après la tentative de changement de régime par une insurrection et un coup d'Etat fomentés de l'extérieur en 2015, le Burundi continue de subir un harcèlement politico-diplomatique sans précédent", a aussi déploré le diplomate burundais. Publié début septembre, le rapport affirme que de graves violations des droits de l'homme, dont des crimes contre l'humanité, se sont poursuivies sans relâche au Burundi en 2017 et 2018. La Commission d'enquête n'a jamais été autorisée à se rendre dans le pays. Membre actuel du Conseil des droits de l'homme, basé à Genève, le Burundi avait menacé en septembre de quitter cette institution s'il "continue d'être politisé". Le Burundi réclame également au Conseil de sécurité de l'ONU d'être retiré de son agenda, estimant ne pas être une menace pour la paix et la sécurité internationales.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});